



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

E03-30

N° D'IMPRIMÉ : ZD12857829

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/04/2026	26008972

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	<p>DÉFAILLANCES MAJEURES</p> <p>3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs (AV)</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G,D)</p> <p>4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse (ARD)</p> <p>5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu (ARG,ARD)</p> <p>5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive (AVG,AVD)</p> <p>6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (AVG)</p>

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
26/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S082Z119
(9) RAISON SOCIALE CTA BRESSOLS
(3) COORDONNÉES :1231 B chemin du pastenc
82710 BRESSOLS
Tel:09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 082Z1113
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
ET-338-WK (F)	06/06/2024	05/02/2018
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MASTER MOD FE	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000859327570	N1	VASP
Type/CNIT	Énergie	
N10RENV55748293	GO	
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

DÉFAILLANCES MINEURES

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (AVD)

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (G)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVD,ARD)

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (D)

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0071 P2111

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
241623

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km) :		-8.2 m/km		
Dissymétrie suspension (≤30%) :		1%		1%
Forces verticales :		1661 daN		1561 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	589 daN	553 daN	535 daN	486 daN
Déséquilibre (<20%) :		7%		10%
Forces de freinage (efficacité) :	589 daN	553 daN	535 daN	486 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :		67		
Frein de stationnement				
Taux d'efficacité (≥18%) :		18%		
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.43 m-1)	C1 : <0.10	C2 : <0.10		
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-4.0%	+0.5%		